1988

PETITION
VILLE
DE
SION

UNE MEILLEURE POLITIQUE DE CIRCULATION URBAINE

PETITION VILLE DE SION

QUI SOMMES-NOUS ?

Tout d'abord nous tenons à vous informer que nous ne sommes pas un parti politique, ni issus d'une organisation écologique. Entièrement indépendants mais soucieux de mieux vivre dans une ville que nous aimons, nous ne désirons pas subir tous les inconvénients inhérents à d'autres villes ayant commis des erreurs qu'elles regrettent un peu tardivement!

Apolitiques mais réceptifs à tous les courants de pensées, simples citoyens d'une ville qui doit respirer et se développer de façon harmonieuse nous ne voulons pas payer des infrastructures démesurées faites très souvent pour les pendulaires.

Nous ne sommes pas contre l'automobile. Nous pensons sincèrement que celle-ci a sa place dans notre société, mais nos villes ne sont pas conçues pour endiguer un flot incessant de véhicules. Il faut remettre en question le principe de la voiture individuelle dans notre cité pour redonner vie à nos rues.

POURQUOI DONC AVOIR LANCE CETTE PETITION ?

Depuis plusieurs années un problème aigu touche la ville de Sion: celui de la circulation urbaine. On a essayé un tant soit peu, par étapes, de définir des priorités de circulation pour le centre ville mais sans toutefois s'attaquer au vrai problème et sans vouloir trop déranger les habitudes ancrées. La politique des transports en commun a été laissée pour compte sous prétexte qu'elle coûtait cher, qu'elle n'était pas rentable, que la ville était trop petite, etc. Le constat est actuellement vite fait : engorgement de la ville, pollution atmosphérique dépassant toutes les normes, problèmes de cohabitation entre véhicules toujours plus envahissants et piétons en quête d'une certaine tranquilité et sécurité, sans parler des problèmes toujours plus critiques concernant la santé des citoyens (maladies respiratoires, pulmonaires, etc.). Pour corser le tout on assiste à la paresse de personnes qui ne peuvent plus faire dix mètres sans prendre leur voiture et veulent absolument parquer le plus proche possible de leur lieu d'achat. Par conséquent, et avec un certain laxisme de la police, - mais où est le responsable réel de cette situation ? - on assiste, impuissants, à l'envahissement progressif des trottoirs, squares, places de jeu, aires de bus, rues piétonnes. Nous pouvons qualifier cette situation de "proprement scandaleuse". Elle met en danger les habitants de notre ville.

Les mesures d'ozone faites par la station sédunoise du réseau NABEL nous indique en 1985 que la valeur limite de 120ug/m3 a été dépassée 708 fois et en 1986, 865 fois! "Cette moyenne horaire ne doit en aucun cas être dépassée plus d'une fois par année" selon les limites fixées par l'ordonnance sur la protection de l'air ! L'Office fédéral de la protection de l'environnement dit :"..que si l'on veut arriver à diminuer la pollution due à l'ozone, il

faudra passer par une réduction des précurseurs que sont aussi bien les oxydes d'azote que les hydrocarbures." D'autre part les seules mesures de pollution prises en ville de Sion et qui ont été rendues publiques (sur les taux d'amiante) nous ont donné des chiffres dépassant toutes les normes. Par exemple au Grand-Pont on a mesuré, en période sèche, jusqu'à 1670 fibres/m3, à la place du Midi 1290 et au Treize Etoiles 1320 ! La limite maximale étant fixée à 1000 fibres/m3 !!

Bien entendu l'automobile n'est pas le seul pollueur - pensons aussi, par exemple, aux chauffages centraux à mazout et à l'usine de traitement des ordures d'Uvrier! - mais c'est certainement le plus important.

A force d'entendre dire "que des études sont en cours", "que l'on analyse le problème", etc., à force de constater qu'aucune mesure réellement importante est prise, la population sédunoise s'impatiente et continue, inexorablement, à subir tous les inconvénients d'un manque de volonté de décision politique.

C'est donc pour toutes ces raisons que nous avons décidé de lancer cette pétition au mois de novembre 1987 avec l'espoir que la population sédunoise répondrait présente.

RESULTATS ENCOURAGEANTS

Sans grands moyens médiatiques, ni envahissement de la rue nous avons récolté, du début novembre 1987 au 20 février 1988

1330 SIGNATURES

dont 126 signatures de personnes n'habitant pas sur la Commune de Sion mais étant très concernées par ces problèmes puisque travaillant ou se rendant couramment dans notre ville.

Fiers de ce succès nous avons donc décidé de remettre cette pétition à Monsieur Gilbert DEBONS, président de la ville, en espérant que notre appel soit entendu.

Par ailleurs nous avons reçu de nombreux messages d'encouragement, ce qui dénote, une fois de plus, le décalage entre le pouvoir politique et les citoyens.

Cela prouve aussi que les sédunois s'inquiètent de situations devenues critiques et qu'ils espèrent encore être écoutés par leurs représentants. Ils sont prêts à faire le pas vers les transports publics mais ne souhaitent pas continuer à subir les inconvénients du trafic des pendulaires.

Voici donc les propositions concrètes que nous avons établi selon une politique cohérente de circulation urbaine et d'après les demandes de citoyens que nous avons rencontrés :

PARCAGE SAUVAGE

PRENDRE TOUTES LES MESURES LEGALES POUR INTERDIRE DEFINITIVEMENT LA CIRCULATION ET LE PARCAGE SAUVAGES DE VEHICULES SUR LES TROTTOIRS, LES AIRES DE BUS ET LES RUES PIETONNES DE LA VILLE.

- Prendre des mesures dissuasives pour éviter le parcage sauvage des véhicules (amendes plus importantes, mise à la fourrière, incitation au respect des signaux par informations diverses émanant de la Commune (affiches, tracts, communiqués de presse).
- Pose d'infrastructures ne permettant pas le passage sur un trottoir de façon aisée (bancs publics, arbres, bornes, etc.) (à éviter : panneaux publicitaires déjà suffisamment nombreux !)
- Créer, sur les places de parc actuelles, des emplacements réservés pour les livreurs et les handicapés.
- Meilleurs contrôles policiers (plus souvent, plus fréquents, plus étendus) (augmentation du personnel!)
- Définir des cheminements piétonniers sûrs et agréables.

Le parcage sauvage n'est pas toujours facile à résoudre nous en sommes conscients, mais la prise de mesures adéquates ferait en sorte que ces abus seraient évités au maximum.

En ce qui concerne les rues piétonnes il y aurait des moyens physiques de dissuader les fraudeurs par la pose, par exemple, de chaînes ou piquets avec clefs tout en tenant compte des exceptions relatives à l'implantation des commerces concernés. Il faudrait, d'autre part, adopter une attitude beaucoup plus ferme vis-à-vis des contrevenants et ne pas hésiter à utiliser le système de fourrière.

On peut constater que les aires de bus sont rarement libres et que ceux-ci doivent rester au milieu de la chaussée, paralysant le trafic et rendant les descentes et montées dans le bus plus dangereuses. Il ne devrait plus être permis de parquer à ces endroits à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Dans toutes les villes il manque assurément des places réservées aux livreurs et handicapés. Pourquoi ne pas en créer, diminuant ainsi le nombre de places à disposition du public et favorisant le ravitaillement des commerces sans danger pour les habitants ?

Concernant le contrôle polícier nous sommes conscients que leur travail n'est pas toujours simple, qu'ils sont appelés à intervenir parfois dans des conditions difficiles et que leur effectif semble restreint, particulièrement de nuit. Pourquoi donc ne pas augmenter le personnel en conséquence, ne pas mandater des policiers spécialement pour certaines tâches, nous pensons ici, par exemple, aux contractuel(le)s.

Nous sommes contre une répression excessive mais nous souhaitons que la loi soit mieux respectée et qu'ainsi tout citoyen puisse bénéficier de ses droits.

Une amélioration rapide et efficace de la sécurité des piétons est indispensable.

En adoptant des mesures telles que celles que nous décrivons dans nos propositions concrètes, en faisant respecter les signaux d'interdiction de stationner et de s'arrêter on devrait aisément pouvoir juguler les problèmes de parcages sauvages.

TRANSPORTS PUBLICS

UNE AMELIORATION SUBSTANTIELLE DE L'INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS EN COMMUN SEDUNOIS (DESSERTE, FREQUENCE)

- Mettre en place immédiatement une ligne d'essai pour sensibiliser la population au phénomène "Transports public".
- Créer des lignes express sur la chaussée pour favoriser le passage des bus, cars, taxis et véhicules prioritaires.
- Etablir des prix intéressants au mois ou à l'année (- de 20 francs par personne sur tout le réseau urbain)
- Améliorer les zones d'arrêt des bus. Affichage impeccable des horaires, faciles à lire.
- Séparer totalement le transport des enfants (école) des lignes de bus ordinaires.
- Créer une ligne supplémentaire pour le sud de la ville (quartier de la Bourgeoisie, piscine de plein air, zone industrielle future et aire de repos des Iles.)
- Intensifier les horaires. Etablir une fréquence de 10 à 15 min. durant les heures de pointes.
- Restructurer la place de la Gare (trafic privé séparé totalement) avec facilités d'accès aux transports publics en collaboration avec les CFF et les PTT

 Créer un abonnement général régional bon marché incluant des lignes suburbaines PTT et les bus sédunois

L'amélioration du réseau de transports publics urbains devient réellement indispensable pour une ville comme Sion qui a tendance à s'étendre et dans laquelle il est difficile de se déplacer en véhicule privé. Une amélioration des dessertes avec une intensification des horaires est inéluctable. Actuellement, des quartiers comme Vissigen, par exemple, n'ont droit qu'à cinq courses par jour et en dehors des heures de pointes habituelles! Des fréquences de 10 à 15 min., aux heures de pointe, sont absolument indispensables pour rendre attractifs et performants nos transports publics et pour qu'ils soient réellement utilisés! Cette amélioration ne doit pas seulement affecter la ville de Sion mais s'étendre à la proche banlieue voire au-delà. Nous pensons ici particulièrement aux régions de Conthey, Vétroz, Ardon ainsi que Savièse et St-Léonard. Réduire le trafic pendulaire en provenance de ces divers points serait un allégement important pour la capitale.

POLLUTION ATMOSPHERIQUE

LA PRISE DE MESURES ENERGIQUES POUR ABAISSER LE TAUX DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE EN VILLE DE SION

- Laver systématiquement et intensivement les rues pour éviter la propagation importante des poussières. Meilleurs contrôles des sorties de chantier.
- Supprimer la location de places de parcs aux pendulaires (celles-ci devant être réservées aux seuls proches habitants ne possédant pas de places dans leur immeuble.)
- Instaurer immédiatement à tous les feux lumineux "la phase orange" et inciter les automobilistes à couper leur moteur par des informations appropriées.
- Abaisser le trafic motorisé dans la ville en restreignant sensiblement le nombre de places de parc à disposition du public.
- Ne plus continuer à délivrer des autorisations pour la création de parcs automobiles isolés.
- Promouvoir le déplacement urbain à vélo en donnant à leurs utilisateurs des facilités de parcage et de déplacement en toute sécurité (création de pistes cyclables où cela est possible, par exemple entre Sion et Bramois)

- Construire une passerelle sur le Rhône ainsi que d'un tunnel sous la voie ferrée et la route cantonale pour relier le quartier de Vissigen avec le bas de la rue du Sex (seulement pour piétons et cyclistes)
- Etendre l'offre de rues piétonnes et résidentielles
- Octroyer des vignettes "riverains seuls autorisés". Aurait pour effet de n'avoir, dans ces rues, que des gens autorisés à y être et faciliterait le parcage des vrais riverains.
- Transformer la place du Midi en zone "transports publics" avec zone piétonne plus étendue et arborisation.
- Contacter les communes avoisinantes pour mettre sur pied un développement plus intensif des transports publics régionaux. A ce sujet l'Entreprise des PTT s'est munie dernièrement de deux bus articulés modernes supplémentaires pour la ligne d'Ardon (450'000 francs par bus !). Pourquoi ne pas mieux inciter les gens à les utiliser en discutant des modalités de fréquence horaire avec les PTT ?
- Publier officiellement les taux de pollution mesurés en ville de Sion avec comparaisons aux limites admissibles.
- Créer des parcs périphériques avec lignes de bus rapides et fréquents.
- Ecarter la création de parcs centraux.
- Editer une brochure "Rue résidentielle, qualité de la vie, qualité de la rue", distribuée à tous les citoyens pour sensibiliser ceux-ci à des mesures de modération de circulation dans leur propre quartier. (Sur le modèle de Genève)
- Intensifier les mesures pour favoriser l'utilisation du gaz comme moyen de chauffage propre pour l'environnement.
- Planter des arbres supplémentaires dans la ville pour y créer des "poumons" bienvenus.
- Protéger les espaces de verdure actuels contre toute nouvelle construction dans la ville et, en particulier, les arbres séculaires.
- Rejeter toute implantation d'entreprises dites "polluantes"
- Munir au plus vite l'usine d'incinération des ordures (UTO) d'Uvrier de "filtres" pour éviter le rejet de tonnes de polluants dans l'atmosphère.
- Examiner <u>immédiatement</u> les tronçons de route avenue Maurice-Troillet, rue des Petits-Chasseurs, route de Vissigen, rue de l'Envol en prenant des mesures adéquates pour abaisser la vitesse des véhicules à ces endroits.

Pour diminuer la pollution atmosphérique de façon énergique en ville de Sion il faut obligatoirement passer par une modération généralisée de la circulation automobile sur tout le territoire de la cité. Il ne faut pas oublier le problème crucial des chauffages centraux et continuer à favoriser encore plus activement l'utilisation du gaz comme énergie propre. La construction de parkings souterrains au centre ville va à l'encontre du bon sens. On ne peut indéfiniment faire face à une soit-disant demande et vouloir lutter efficacement contre les problèmes de circulation urbaine et de pollution atmosphérique. Il ne manque pas de places de parc à Sion. Mis à part toutes celles déjà existantes (privées ou publiques), pour le futur proche, la Placette et ABM/SBS vont mettre à disposition 450 places ! Le bâtiment Ritz (en face de la poste du nord) 250 ! Les projets de construction entre l'avenue de la Gare et le Pré-Fleuri engendreront près de 300 places privées dans un secteur déjà fortement surchargé ! L'espace mis à disposition par la commune au sud du restaurant "Tchetchett" à l'avenue de Tourbillon n'est occupé que par environ une quarantaine de voitures au maximum lors des jours de pointes. Il y a là 140 places à moins de cinq minutes à pied du centre ville. Même lors des lotos du Sacré-Coeur le quartier est envahi de voitures, la plupart stationnées sur les trottoirs, tandis que cette place reste obstinément vide ! Nous n'osons pas imaginer ce que sera le trafic automobile dans notre ville après les projets de construction des parkings du Sex et de la Banque Cantonale ! Avec une amélioration des transports en commun on peut raisonablement s'attendre à une diminution sensible de véhicules dans la ville. Les places actuelles mises à disposition du public sont donc suffisantes et pourront même, à l'avenir, être diminuées !

Au sujet de la pollution proprement dite on peut certifier, pour cela référez-vous aux problèmes que rencontrent d'autres villes suisses à ce sujet, que <u>plus on augmente les capacités de parcage</u>, <u>plus le trafic automobile devient élevé et, par conséquent, entraîne une augmentation des nuisances pour les habitants des régions concernées.</u> Autrement dit une diminution de l'offre en places de stationnement est indispensable si l'on veut endiguer le torrent de voitures qui asphyxie notre ville. Les places proches du centre devraient être mises à disposition uniquement des habitants de ces régions qui ne possèdent pas de place de parc et pour la clientèle des commerces.

Nous n'avons pas abordé le problème de pollution sonore dans notre pétition mais il est évident que ces nuisances sont importantes à Sion. En particulier celles dues au trafic aérien ainsi que celles découlant du trafic automobile le long de certains axes. En modérant le trafic automobile on parviendrait, par la même occasion, à réduire ces dites nuisances. D'autre part on améliorerait la sécurité de tous les habitans.

L'extension de la zone piétonne déjà existante devrait se poursuivre. "La rue piétonne n'est pas une condamnation de l'automobile, elle est l'expression d'une politique d'une meilleure répartition des espaces de circulation." "L'augmentation de la circulation des véhicules à moteur dans les coeurs des villes, aux rues étroites non adaptées à l'automobile, risque de provoquer l'asphyxie du commerce local. L'implantation des "grandes surfaces" à la périphérie ne fait qu'accentuer ce danger. Dès lors, la création d'une zone piétonne permet de retenir le consommateur dans un lieu attrayant; les supermarchés

naturels que constituent nos cités peuvent offrir "plus et mieux" que les centres commerciaux souvent déshumanisés. La grande majorité des expériences faites tant en Suisse qu'à l'étranger prouvent le bien-fondé de cette politique." Ces deux citations sont tirées d'un rapport du Conseil communal de la ville de Neuchâtel daté de 1978 ! Les problèmes ne sont-ils donc pas les même pour Sion ? Des grandes surfaces s'établissent ou sont en voie de s'établir en périphérie. N'attendez pas qu'il soit trop tard avant d'agir !

Une augmentation des surfaces de verdure ainsi que la protection des arbres séculaires est impérative.

TROIS POINTS COMPLEMENTAIRES

Comme vous avez pu le constater les trois points de notre pétition sont indissociables. En effet, si l'on veut faire face au trafic automobile des pendulaires il ne suffit pas de réduire le nombre de places de parc au centre mais de permettre à toutes ces personnes de pouvoir parvenir jusque dans la ville de façon aisée par une infrastructure de transports publics qui donnerait la possibilité, par la même occasion, aux sédunois de se déplacer à l'aide de ce moyen efficace. Il est d'autre part indéniable qu'en s'attelant véritablement aux problèmes de circulation, les trois points de notre pétition trouveront automatiquement des solutions puisque ce dit trafic serait sensiblement moins important. Il faut donc aborder les propositions formulées d'une façon globale et en tirer des lignes directrices pour le présent et le futur.

PARTICIPATION DE LA POPULATION

La participation active de la population aux projets de modération de la circulation est primordiale pour obtenir une réussite de cette politique d'ouverture, d'écoute, de consultation et de décision, elle aurait pour effet d'intéresser et de responsabiliser davantage les citoyens aux problèmes spécifiques de leur quartier et de mener à un succès plus sûr les projets soumis.

CONCLUSION

Pour parvenir à respecter les limites imposées par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air il faudra tôt ou tard passer par les mesures préconisées. Mieux vaut le faire dès maintenant, en douceur, en contribuant ainsi à une amélioration des conditions de vie des citoyens plutôt que de devoir, plus tard, prendre des mesures trop restrictives.

Nous ne voulons pas que Sion soit une ville fermée à la voiture mais il serait préférable que l'on puisse mieux gérer les espaces urbains à disposition et favoriser les déplacements effectués à pied, en vélo et en transports publics en stoppant l'hémorragie automobile à outrance.

C'est, dans la généralité, un changement fondamental des mentalités qui doit s'opérer. Les autorités communales ont ainsi un grand rôle à jouer dans la mesure où elles pourraient montrer l'exemple en adoptant les mesures d'incitation décrites ci-dessus; car ce sont les autorités qui gèrent les problèmes de circulation et de sécurité, elles sont les seules à pouvoir agir d'une façon efficace et globale.

Une ouverture plus grande aux préoccupations des citoyens, une conception plus élargie du centre-ville et une meilleure politique d'information communale devrait être dorénavant de mise.

Les signataires de notre pétition attendent donc de vous une réaction. Ils nous ont fait confiance et espérent un développement harmonieux de notre ville. Ils veulent, dès maintenant, que des mesures concrètes soient enfin prises! Nous nous sommes voulus résolument ouverts et modérés dans nos revendications légitimes. La mise en pratique d'une telle politique demande un engagement précis et concret de votre part avec la ferme intention d'informer correctement la population, de permettre à celle-ci de concrétiser une métamorphose des habitudes ancrées depuis plusieurs années et de rendre le tout cohérent. La balle est donc maintenant dans votre camp. A vous de vous en servir ...

PETITION VILLE DE SION

Reichenbarbseges 3040li REICHENBACH Serge

Fait à Sion, le 10 mars 1988 Pétition remise le 16 MARS 1988

P.S : Ci-après vous pourrez lire les différentes réactions (pour ou contre) qu'a suscité notre action. Nous publions aussi les positions en désaccord avec nos points de vue dans un souci d'objectivité totale. Etant donné la diffusion prévue pour ce dossier nous avons voulu préserver l'anonymat des personnes ayant formulé ces diverses remarques en cachant volontairement leurs noms et signatures.